

ENFANTS À CHARGE

NOM / PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ÂGE AU MOMENT DE LA DEMANDE	AIDE(S) SOLLICITÉE(S) (cochez la case correspondante)
Nom : Prénom :	_____	<input type="checkbox"/> Frais de garde d'enfant de moins de 3 ans <input type="checkbox"/> Frais de garde d'enfant de 3 à 6 ans <input type="checkbox"/> Cantine de 3 à 11 ans <input type="checkbox"/> Centre aéré de 3 à 11 ans
Nom : Prénom :	_____	<input type="checkbox"/> Frais de garde d'enfant de moins de 3 ans <input type="checkbox"/> Frais de garde d'enfant de 3 à 6 ans <input type="checkbox"/> Cantine de 3 à 11 ans <input type="checkbox"/> Centre aéré de 3 à 11 ans
Nom : Prénom :	_____	<input type="checkbox"/> Frais de garde d'enfant de moins de 3 ans <input type="checkbox"/> Frais de garde d'enfant de 3 à 6 ans <input type="checkbox"/> Cantine de 3 à 11 ans <input type="checkbox"/> Centre aéré de 3 à 11 ans
Nom : Prénom :	_____	<input type="checkbox"/> Frais de garde d'enfant de moins de 3 ans <input type="checkbox"/> Frais de garde d'enfant de 3 à 6 ans <input type="checkbox"/> Cantine de 3 à 11 ans <input type="checkbox"/> Centre aéré de 3 à 11 ans
Nom : Prénom :	_____	<input type="checkbox"/> Frais de garde d'enfant de moins de 3 ans <input type="checkbox"/> Frais de garde d'enfant de 3 à 6 ans <input type="checkbox"/> Cantine de 3 à 11 ans <input type="checkbox"/> Centre aéré de 3 à 11 ans

DOCUMENTS À FOURNIR POUR TOUT DOSSIER

- OUI NON Attestation de travail du demandeur justifiant de 9 mois d'ancienneté continue dans la branche (contrat de travail non accepté).
- OUI NON Livret de famille (dans sa totalité).
- OUI NON Dernier avis d'imposition ou non imposition complet.
- OUI NON Justificatifs des ressources du couple, concubin ou Pacs des 3 derniers mois (salaires, indemnités journalières, indemnités Pôle emploi...).
- OUI NON Dernière attestation de droit CAF mentionnant les prestations perçues ainsi que votre quotient familial. Votre quotient familial ne doit pas dépasser 1500 €.
- OUI NON Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur.

DOCUMENTS À FOURNIR SELON LA NATURE DE L'AIDE DEMANDÉE

Participation aux frais de garde d'enfant de moins de 3 ans :

→ aide dans la limite des frais réels à concurrence de 500 € par an et par enfant (3 aides maximum par enfant).

- OUI NON Avoir recours à un établissement (crèche, garderie) ou une tierce personne (nourrice agréée) pour assurer la garde d'un ou plusieurs enfants à charge.
- OUI NON Justificatifs des dépenses engagées pour les frais de garde d'enfants (facture crèche et/ou garderie, et 3 derniers bulletins de salaire de l'assistante maternelle).

Participation aux frais de garde d'enfant de 3 à 6 ans :

→ aide dans la limite des frais réels à concurrence de 200 € par an et par enfant (3 aides maximum par enfant).

- OUI NON Avoir recours à une garderie ou une assistante maternelle agréée pour assurer la garde d'un ou plusieurs enfants à charge.
- OUI NON Justificatifs des dépenses engagées pour les frais de garde d'enfants (facture de garderie et bulletins de salaire de l'assistante maternelle).

Participation aux frais de centre aéré. Enfants concernés : 3 à 11 ans :

→ aide dans la limite des frais réels à concurrence de 150 € par an et par enfant.

- OUI NON Avoir recours à un centre aéré durant l'année scolaire et / ou les périodes de vacances scolaires pour un ou plusieurs enfants à charge.
- OUI NON Justificatifs des dépenses engagées pour les frais de centre aéré avec les noms des enfants concernés.

Participation aux frais de cantine. Enfants concernés : 3 à 11 ans :

→ aide dans la limite des frais réels à concurrence de 150 € par an et par enfant.

- OUI NON Avoir recours à une cantine scolaire durant l'année scolaire et/ou les périodes de vacances scolaires pour un ou plusieurs enfant(s) à charge.
- OUI NON Justificatifs des dépenses engagées pour les frais de cantine scolaire avec les noms de chaque enfant concerné.

Le montant d'une aide forfaitaire est fixe (ex. : 500 € pour l'aide aux frais de garde d'enfant de moins de 3 ans quel que soit le montant des sommes versées sur l'année).

Le montant d'une aide dans la limite des frais réels se limite à la somme effectivement dépensée par la famille sur l'année scolaire écoulée (ex. : pour une aide au frais de cantine, si vos dépenses de septembre 2020 à juillet 2021 ont été de 115,24 €, la somme de 115,24 € vous sera attribuée, si la somme de vos dépenses excède 150 €, soit le plafond de cette aide, il vous sera attribué une aide de 150 € et non davantage).

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Conformément à la réglementation en vigueur, et en particulier au Règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations transmises via ce formulaire sont destinées au GIE KLESIA ADP en sa qualité de responsable du traitement et pourront être transmises au GIE KLESIA. Vos données sont collectées pour la gestion administrative de votre dossier dans le cadre de notre relation contractuelle. Nous utilisons également vos données en vue de respecter nos obligations légales et réglementaires, en particulier afin de lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et contre la fraude à l'assurance. Les données sont conservées durant toute la durée de l'exécution de votre contrat, puis jusqu'aux termes des délais de prescription légaux. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité, le retrait du consentement au traitement de vos données personnelles, nous indiquer les directives quant à l'utilisation de vos données après votre décès, ainsi que limiter ou vous opposer au traitement en écrivant à info.cnil@klesia.fr ou à KLESIA - Service INFO CNIL CS 30027, 93108 Montreuil cedex. Veuillez noter, toutefois, que certaines données peuvent être exclues de ces demandes dans certaines circonstances, notamment si nous devons continuer à traiter vos données pour servir nos intérêts légitimes ou respecter une obligation légale. Afin de nous permettre de confirmer votre identité en cas de doute, un justificatif d'identité pourra vous être demandé. Nous conserverons une copie de votre pièce d'identité pendant une durée maximale d'un an. KLESIA prend les mesures conformes à l'état de l'art afin d'assurer la sécurité et la confidentialité de vos données conformément à la réglementation en vigueur. Vous pouvez saisir directement la CNIL à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des éléments renseignés sur ce formulaire et des documents transmis.

Fait à : Le :

Signature du demandeur

Née

Merci de bien vouloir nous retourner ce dossier ainsi que l'ensemble des justificatifs demandés à l'une des adresses suivantes :
Par mail : fas-rr@klesia.fr
en mettant en objet de votre mail votre nom et de votre prénom suivi de / AAF (exemple: DURAND Martin / AAF)
Par courrier : KLESIA - ACTION SOCIALE FAS-RR - 1-13, rue Denise Buisson - 93554 MONTREUIL CEDEX

Merci de ne pas agraffer vos justificatifs et de déposer un seul dossier par an et par famille

DÉCISION (CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE)

Accord Refus (préciser le motif)

INTITULE PRESTATION	MONTANT ACCORDÉ
Participation aux frais de garde d'enfant de moins de 3 ans
Participation aux frais de garde d'enfant de 3 à 6 ans
Participation aux frais de cantine de 3 à 11 ans
Participation aux frais de centre aéré de 3 à 11 ans

Date Signature du responsable

